

DOCUMENT DE DISCUSSION 2  
DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE  
REEXAMEN DE LA GOUVERNANCE

# REPRÉSENTATION ET COMMUNICATION

---

Novembre 2009

***Les documents de discussion suivants ont été produits par le Groupe de Travail sur le Réexamen de la Gouvernance afin de stimuler une réflexion contribuant à son travail:***

- 1. *Qualité de Membre de l'OMMS*** – envoyé aux membres du Comité Mondial du Scoutisme et aux Jeunes Conseillers. Des propositions ont été faites par la suite au Comité Mondial du Scoutisme en septembre 2009
- 2. *Représentation et Communication*** – distribué au niveau des Organisations Scoutes Nationales (OSN) en novembre 2009
- 3. *Fonctionnement*** – distribué au niveau des OSN en novembre 2009
- 4. *Comité Mondial et Comités Régionaux du Scoutisme*** – distribué au niveau des OSN en novembre 2009

***Les commentaires sur ce document de discussion devront être envoyés avant le 31 janvier 2010 afin que les recommandations finales puissent être soumises à l'examen du Comité Mondial du Scoutisme en mars 2010.***

# **GROUPE DE TRAVAIL SUR LE REEXAMEN DE LA GOUVERNANCE**

## **DOCUMENT DE DISCUSSION NUMERO 2**

### **REPRESENTATION ET COMMUNICATION**

#### **1. Participation des jeunes - introduction**

1.1 Le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial a été introduit sous forme de mesure provisoire dans le cadre de la Conférence de Thessalonique en 2002. Pour cette raison, le Forum n'est pas mentionné dans la Constitution de l'OMMS. Naturellement, le GTRG est conscient que les Conférences suivantes n'ont pas pris la décision de modifier le statut actuel du Forum, mais il est néanmoins convaincu d'une intense motivation à tous les niveaux tournée vers le renforcement de la participation des jeunes au Comité Mondial du Scoutisme. Nous devrions solliciter l'élection de jeunes membres au Comité Mondial du Scoutisme, tel que requis par la Conférence.

1.2 Toutefois et dans cette attente, la Conférence suggère de renforcer le rôle des Jeunes Conseillers, qui est un concept déjà très largement accepté. Les Jeunes Conseillers ont une base bien établie de légitimité au sein du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial. Selon le GTRG, le concept de Jeunes Conseillers, associé à leur rôle clairement défini au niveau international, devrait être confirmé mais sans oublier le renforcement et une formalisation du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial.

1.3 Les Conférences successives ont demandé aux OSN de nommer de jeunes délégués ; de nombreux signes de progrès à cet égard sont observables. Le GTRG propose des idées (pas vraiment novatrices) visant à accélérer le processus qui reçoit selon nous un soutien presque unanime.

1.4 Afin d'encourager une baisse de la moyenne d'âge des membres élus, ayant le droit du vote, du Comité Mondial du Scoutisme, le GTRG propose une série d'options accueillant tout commentaire.

1.5 Les paragraphes 2, 3 et 4 du présent document de discussion contiennent des idées nécessitant le recueil des commentaires des Organisations Scoutes Nationales afin que des recommandations finales puissent être formulées pour le Comité Mondial du Scoutisme qui se tiendra en mars 2010.

#### **2. Jeunes Conseillers et Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial**

- Les Jeunes Conseillers élus par le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial pourraient être des membres d'office non votants du Comité Mondial du Scoutisme. Ils pourraient avoir le rôle de consultants auprès du Comité Mondial du Scoutisme et prêter assistance à l'élaboration des politiques générales.
- Le nombre de Jeunes Conseillers devrait-il changer ? Ils sont actuellement six. La question est de quelle manière l'équipe des Jeunes Conseillers peut être le plus efficace possible. Accroître le nombre de Conseillers engendrerait un plus grand partage du travail par des personnes déjà très occupées. Mais le coût n'en serait que plus important ce qui, dans certaines circonstances, est d'ores et déjà un défi. Par principe, le GTRG suggère que l'ensemble des coûts de la participation des Jeunes Conseillers soit à la charge du budget de l'OMMS.
- Nous proposons que l'OMMS continue à prendre en charge l'organisation du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial dans le futur, de préférence immédiatement avant la Conférence Mondiale du Scoutisme, comme c'est le cas actuellement. Le Forum doit être inclus dans la structure de gouvernance de l'OMMS, dans le cadre de la Constitution, en tant qu'organe de consultation et d'élaboration des politiques.
- Le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial est actuellement défini comme étant un « outil pédagogique ». Cependant, cet aspect éducatif ne devrait-il pas être supprimé, étant donné que la plupart des participants ne font plus partie du Programme des jeunes ? En outre, la nécessité d'une plate-forme pour le débat et

l'élaboration de politiques pour les jeunes est pressante, alors que la nécessité d'une autre manifestation éducative n'est pas aussi forte ; le Moot Scout Mondial, par exemple, est organisé tous les quatre ans. Enfin, l'idée de désigner les participants d'une manifestation éducative en tant que « délégués » provoque aujourd'hui une confusion inutile. La définition du Forum pourrait être la suivante :

**« Le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial est une plate-forme qui permet aux jeunes membres du Mouvement de participer activement au processus de prise de décision, de discuter et d'exprimer leurs points de vue et leurs besoins. Le Forum procède à l'élection des Jeunes Conseillers du Comité Mondial du Scoutisme, selon les arrangements approuvés par le Comité Mondial du Scoutisme. »**

- Afin de renforcer le rôle du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial, le statut de ses recommandations peut devoir être amélioré. Les recommandations sont actuellement soumises à l'examen du Comité Mondial du Scoutisme. Mais le fait de conserver le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial et la Conférence Mondiale du Scoutisme radicalement séparés, tels qu'ils le sont aujourd'hui, engendre, d'un point de vue de gouvernance, la structure parallèle que tant nous reprochent. Cette séparation pourrait être actuellement évitée par la prise en charge des problèmes soulevés, sans oublier leur présentation à la Conférence, par le Comité Mondial du Scoutisme et/ou les OSN. Selon nous, cette relation n'est pas encore suffisamment bien définie. Il nous a été suggéré de soumettre les recommandations du Forum pour examen à la Conférence Mondiale du Scoutisme, de sorte que si elles sont adoptées par la Conférence, elles deviendront des résolutions de la Conférence. Cette suggestion devra alors être incluse dans les Règles de procédure de la Conférence.
- Il nous a également été suggéré qu'il serait utile que la définition de « jeunes » soit reconsidérée dans le contexte de la participation des jeunes à la gouvernance de l'OMMS, en n'assimilant pas, par exemple, cette définition à celle de Routiers, relative aux personnes au sein du Programme des jeunes. Quoi qu'il en soit, les définitions proposées ne doivent pas être fondées sur les programmes éducatifs ni sur la formation des responsables, car ces points varient énormément en fonction des OSN. La limite d'âge à 30 ans convient-elle ?

### **3. Délégués plus jeunes à la Conférence Mondiale du Scoutisme**

3.1 Il est possible d'encourager des délégués plus jeunes à se joindre à la Conférence au moyen des actions suivantes :

- Des droits d'inscription réduits pour les jeunes délégués et plus élevés pour les plus âgés.
- La définition d'un quota pour les délégués de moins de 30 ans et au moins un délégué de moins de 26 ans (ceci pourrait avoir pour effet, déjà apparent dans un grand nombre de délégations, la présence de délégués du Forum à la Conférence, malgré le problème de disponibilité pour assister aux deux événements).

### **4. Jeunes membres du Comité Mondial du Scoutisme**

- Il nous a été suggéré d'autoriser chaque OSN à nommer jusqu'à deux candidats, un de moins de 30 ans et l'autre de plus de 30 ans (cela pourrait se faire sans augmenter le nombre de places au Comité).
- Ainsi, deux tours d'élection pourraient être organisés ayant pour objectif d'avoir au moins quatre candidats de moins de 30 ans.

### **5. Conférence Mondiale du Scoutisme - introduction**

5.1 La Conférence constitue l'organe suprême du Scoutisme mondial. Son statut et sa légitimité doivent être protégés. Les OSN, selon nous, s'attendent à des changements importants en ce qui concerne leur mode de vote - en particulier, le vote électronique est souhaité par de nombreux membres. Ceci est notamment visible dans les résolutions adoptées en Corée. Néanmoins, ce besoin ne doit pas forcément affecter la répartition

actuelle de six votes par délégation. Un système de vote électronique est clairement à disposition (de tels systèmes sont déjà utilisés lors des Conférences de l'AMGE).

5.2 La répartition actuelle de six votes par OSN n'a pas été sérieusement remise en cause et est considérée par beaucoup comme étant équitable et efficace, ce qui n'est pas le cas d'un seul vote, comme dans le cas des Fédérations par exemple où le vote peut être segmenté, ou en cas de volonté d'une délégation de présenter une réponse notée concernant le thème du vote. La Résolution 6/08 de la Conférence de Corée est pertinente ici.

5.3 Il nous a été signalé que nos Conférences offraient trop de diversions détournant d'un examen adéquat des résolutions proposées et des élections. Du temps devrait être alloué à la discussion et au débat de questions critiques.

5.4 Les paragraphes 6, 7 et 8 du présent document de discussion contiennent des idées nécessitant le recueil des commentaires des Organisations Scoutes Nationales afin que des recommandations finales puissent être formulées pour le Comité Mondial du Scoutisme qui se tiendra en mars 2010.

## **6. Systèmes de vote pour la Conférence Mondiale du Scoutisme**

6.1 Le GTRG suggère que les candidats au Comité Mondial du Scoutisme soient élus par système électronique, un par un, jusqu'à ce que le nombre total de postes à pourvoir soit atteint. La Conférence peut ainsi considérer et élaborer la composition finale du Comité Mondial du Scoutisme, au fur et à mesure des votes.

6.2 En cas d'accueil favorable de la proposition de deux nominations par OSN (voir paragraphe 4), la procédure devrait s'adapter à cette approche.

## **7. Droits de vote à la Conférence Mondiale du Scoutisme**

7.1 La répartition actuelle de six votes par délégation doit-elle être modifiée ?

7.2 Le document de discussion 1, ainsi que la décision ultérieure du Comité Mondial du Scoutisme relative au statut d'Organisations Scoutes Accréditées pour les organisations scoutistes ne se qualifiant pas pour la reconnaissance en tant qu'OSN, soulèvent la question des droits de vote pour les organes accrédités. Nous estimons qu'il ne devrait pas y avoir de modification du système actuel où seules les OSN disposent de droits de vote à la Conférence.

## **8. Le format de la Conférence Mondiale du Scoutisme**

8.1 De nombreuses personnes semblent apprécier le processus du Comité spécial ainsi que les réunions régionales lors de la Conférence mondiale. En effet, ils nous permettent une approche adéquate des résolutions et autres discussions avant qu'elles ne soient débattues en salle plénière. Il n'est pas nécessaire que tous les délégués assistent à ces séances spéciales, mais uniquement des groupes plus petits (comme cela a été le cas pour le Comité spécial organisé en Corée).

8.2 En parallèle ou en supplément, des discussions plus poussées pourraient avoir lieu lors des rassemblements régionaux se tenant lors de la Conférence.

8.3 Cela suppose également que les résolutions soient proposées au début de la Conférence.

## **9. Communication - introduction**

9.1 Le groupe de travail se réjouit d'avoir observé des améliorations en matière de communication, et notamment en ce qui concerne les OSN. Tous les moyens de communication possibles devraient être utilisés, et cela de manière systématique.

9.2 Le GTRG ne pense pas qu'il soit nécessaire de modifier le régime de gouvernance dans le but d'améliorer la communication. Par contre, un effort concerté est nécessaire afin de viser à identifier tous les auditoires et de s'assurer que des méthodes adéquates soient utilisées pour entendre et informer ceux-ci. Le GTRG estime que le régime officiel actuel est approprié, toutefois les commentaires des OSN sur ce point sont les bienvenus.

**Groupe de Travail sur le Réexamen de la Gouvernance – Novembre 2009**

***Les commentaires sur ce document de discussion devront être envoyés avant le 31 janvier 2010 afin que les recommandations finales puissent être soumises à l'examen du Comité Mondial du Scoutisme en mars 2010.***

***Veillez envoyer vos commentaires:***

*Par courriel à : [grtf@scout.org](mailto:grtf@scout.org)*

***Par courrier postal à***

Governance Review Task Force / Groupe de Travail sur le Réexamen de la Gouvernance  
World Scout Bureau/Bureau Mondial du Scoutisme  
Rue du Pré-Jérôme 5  
P.O. Box 91  
1211 Genève 4 Plainpalais  
SUISSE